



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 5 avril 2023

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Pacôme à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
Madame Annick D'Amours, Saint-Pacôme
Monsieur Rosaire Ouellet, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Sont aussi présents : Madame Manon Lévesque, directrice générale
Monsieur Francis Pelletier, éboueur

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

18.04.23

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 5 avril 2023 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

19.04.23

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2023

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2023, tenue à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, soit accepté tel que présenté.

4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS

Rien à signaler

20.04.23

5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE MARS 2023

Il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de mars 2023 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 mars 2023		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 31 mars 2023 (5 sem.)	6 856.51 \$
Administration	1 ^{er} au 31 mars 2023 (5 sem.)	1 651.41 \$
	Total des salaires	8 507.92 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de mars	14.10 \$
Société Ass. Auto. Québec	Immatriculation des camions	5 133.57 \$
Vidéotron	Téléphone	81.55 \$

Geneviève Lizotte	Frais de déplacements	50.00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire mars	17.00 \$
Total des incompressibles		5 296.22 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	Diésel	8 043.99 \$
Garage Conrad Dionne	Hose hyd. 334, lumière ABS et capteur ABS 335	1 884.48 \$
Mallette SENCRL	Vérification annuelle	4 530.04 \$
Énergie Sonic	Diésel	972.46 \$
Atria	Sauvegarde en ligne	23.28 \$
Municipalité Saint-Onésime	Remplacement bac	95.00 \$
Bertin Pelletier	Frais déplacement camion Labrie	181.90 \$
Total des comptes à payer		15 731.15 \$
Grand total		29 535.29 \$

21.04.23 6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2023

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de mars 2023 soit accepté tel que présenté.

22.04.23 7. EMBAUCHE DE M. FRANCIS PELLETIER POUR LE REMPLACEMENT DU CONGÉ DE MATERNITÉ DE MME GENEVIÈVE LIZOTTE

Attendu que Mme Geneviève Lizotte nous a remis un certificat visant le retrait préventif de la travailleuse enceinte en date du 10 mars 2023 ;

Attendu que ce retrait préventif sera suivi d'un congé de maternité ;

Attendu que M. Francis Pelletier a de l'intérêt pour occuper ce poste de remplacement et qu'il possède l'expérience nécessaire car il a travaillé pour la Régie par le passé ;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Francis Pelletier soit engagé pour une période indéterminée.

23.04.23 8. BRIS DU CONTENEUR CHEZ M. JOCELYN BENOIT

Attendu que le conteneur de M. Jocelyn Benoit dans la Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été brisé lors de la collecte du 16 mars dernier ;

Attendu que le président, M. Gilles DesRosiers a obtenu une évaluation pour le coût de la réparation du conteneur qui se monterait à un minimum de 500 \$ avant taxes, excluant la peinture ;

Attendu que M. Clément Lizotte a un conteneur usagé de même grandeur à vendre au coût de 600 \$;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents de remplacer le conteneur de M. Jocelyn Benoit par celui acheté de M. Clément Lizotte. La directrice générale avisera la direction de la Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière qu'un autocollant de la Régie devra y être apposé.

9. QUESTIONS DIVERSES

1. M. Rosaire Ouellet demande qu'un horaire soit fait en fonction des besoins de remplacement des éboueurs;
2. M. Rosaire Ouellet demande qu'une planification des vacances des éboueurs soit faite;
3. M. Rosaire Ouellet mentionne à la directrice générale que les procès-verbaux ne sont pas à jour sur le site internet;
4. M. Rosaire Ouellet propose que le conteneur brisé chez M. Jocelyn Benoit soit apporté à la Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière pour que les employés municipaux le répare et qu'il demeure la propriété de la Régie.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 3 mai 2023 à 19 heures à la Municipalité de Saint-Onésime, tel que prévu au calendrier des rencontres.

24.04.23

11. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 01.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, greffière-trésorière